

### L'Insee Bretagne publie, en partenariat avec la Draaf de Bretagne, l'étude "En Bretagne, les revenus des ménages agricoles sont, plus qu'ailleurs, liés à l'activité de l'exploitation"

*Insee Analyses Bretagne n° 97*

Les ménages dans lesquels au moins une personne a déclaré un revenu agricole à l'administration fiscale du fait de son activité en tant qu'exploitant agricole sont dits "ménages agricoles".

<p><b>Un niveau de vie inférieur pour les ménages agricoles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En Bretagne, les personnes vivant dans un ménage agricole ont en 2016 un niveau de vie annuel médian de 19 740 €. Comparé à l'ensemble des ménages de la région ayant un revenu d'activité, dits "ménages actifs", le niveau de vie médian des ménages agricoles bretons est inférieur de 5,5 %.</li> <li>Dans la région, 18% des personnes vivant dans un ménage agricole breton sont en situation de pauvreté contre 10 % parmi l'ensemble des ménages actifs.</li> <li>La Bretagne est toutefois une des régions françaises les moins inégalitaires. Au sein des ménages agricoles bretons, le niveau de vie minimum des 10 % les plus riches est 3,8 fois supérieur à celui maximum des 10 % les plus pauvres. Cet écart mesuré par le rapport interdécile atteint 4,5 pour la France de province.</li> </ul>
<p><b>Moins de la moitié des revenus issus d'activités purement agricoles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En Bretagne, plus de 40 % du revenu disponible des ménages agricoles provient des activités purement agricoles. La région se situe à ce titre au 1<sup>er</sup> rang national, devant les Pays de la Loire et la Bourgogne-Franche-Comté.</li> <li>Constituant la deuxième catégorie de revenus (38 %), les salaires permettent de sécuriser les revenus des ménages. Dans trois quarts des ménages agricoles, le conjoint a un emploi, et la plupart travaille à l'extérieur de l'exploitation, le plus souvent comme aide-soignante, infirmière, secrétaire ou aide à domicile. 17 % des conjoints exercent dans le secteur agricole.</li> <li>La part des revenus du patrimoine est plus faible en Bretagne (18 %) que dans les autres régions de province (24 %). Les propriétés foncières, les terres ou bois mis en location sont de taille plus petite et souvent moins valorisés.</li> </ul>
<p><b>Des revenus purement agricoles plus importants dans le nord-ouest de la région</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au sein de la région, les revenus agricoles sont majoritaires dans plusieurs territoires situés dans les Côtes-d'Armor et le nord du Finistère (élevages hors sol et exploitations légumières). Le niveau de vie médian y est souvent plus élevé que la moyenne régionale dans ces ménages. Dans l'est de la région, le revenu agricole est moins prépondérant.</li> <li>Dans les grandes agglomérations, la part des salaires et des revenus du patrimoine est plus élevée que celle des revenus agricoles.</li> </ul>



**Relations presse *Christelle Marcault***  
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44  
communication-bretagne@insee.fr